

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19588 - 76ÈME ANNÉE

Masques obligatoires mais pas masques gratuits

Coronavirus : à qui profite le masque ?



Depuis ce 20 juillet, le port du masque est obligatoire dans l'espace public clos, sous peine d'une amende de 135 euros. A La Réunion, cette mesure s'inscrit dans un contexte particulier : plus de 70 % des cas recensés ont été importés tandis que l'importation et quelques entreprises ont mis la main sur un marché qui devient juteux.

La contamination de La Réunion par le coronavirus est la conséquence d'une seule décision : le refus de fermer l'aéroport, porte d'entrée de l'infection de notre île. Au nom du principe de continuité territoriale, les vols commerciaux ont été maintenus et

la fréquence est aujourd'hui supérieure à 20 par semaine. Compte tenu de la situation sanitaire de la France, il était évident qu'en ouvrant grand les portes de La Réunion à des passagers en provenance d'un pays infecté par le COVID-19, le nombre de cas enregistrés allait augmenter. Cela s'est vérifié et à plusieurs reprises, le nombre de nouveaux cas quotidiens est maintenant redevenu comparable à la situation d'avant le confinement, quand les conditions d'entrée à La Réunion étaient aussi peu contraignantes.

Situation dégradée

Durant près d'une semaine, les Réunionnais ont été laissés juridiquement sans protection face à la menace des cas importés. En effet, la sortie de La Réunion de l'état d'urgence s'est traduite par la suppression de la quarantaine obligatoire uniquement pour les passagers en provenance de France sans qu'un test préalable à l'embarquement ne soit obligatoire. L'obligation de ce test depuis le 18 juillet est loin de suffire comme l'a rappelé la manifestation organisée samedi devant l'aéroport. En effet, il ne s'accompagne plus de la quarantaine obligatoire. Quant au test 7 jours après l'arrivée, moins de 40 % des voyageurs

entrants à La Réunion y ont accès selon la Préfecture de La Réunion, et le 100 % n'est donc pas garanti tout de suite. Or à plusieurs reprises, des personnes ayant eu un résultat négatif au test de dépistage en France ont été finalement détectées porteuses du COVID-19 lors du test à J+7 à La Réunion.

Grande est donc également la crainte que toutes les mesures de précaution respectées depuis plusieurs mois par la population ne suffisent plus en raison de l'arrivée de cas importés à La Réunion susceptibles d'échapper à la surveillance des autorités sanitaires. C'est cela la raison de l'augmentation des cas de COVID-19, et pas le comportement des Réunionnais.

Le business du masque

L'autre aspect de cette mesure est un nouveau coup de pouce donné à la grande distribution. En effet, si le gouvernement a décidé d'imposer le masque obligatoire, il ne paie pas la fourniture de ces masques. Pour s'en procurer, le moins cher reste la grande distribution où des stocks de masques importés de Chine, de Pologne ou d'autres pays lointains garnissent les rayons. Les pharmacies sont en effet dans l'incapacité de s'aligner sur ces prix, car elles n'ont pas la puissance de ces opérateurs.

C'est aussi une aide pour les entreprises soutenues par la Région Réunion qui ont acheté des machines à fabriquer des masques. Elles ont ainsi l'assurance de bénéficier d'une demande en raison de l'obligation de porter cet équipement individuel de protection.

Ce business du masque va donc profiter à quelques-uns alors que des Réunionnais ont montré que la fabrication de masques pouvait être l'amorce de la création à La Réunion d'une nouvelle filière créatrice d'emplois et génératrice de revenus. Mais ces machines et les produits importés se sont accaparés un marché taillé sur mesure qui ne pourra plus créer d'emplois à La Réunion.

M.M.

Pique-nique partage à Saint-André avec Léopoldine Settama

Retrouvailles ce dimanche 19 juillet sur le front de mer de la Rivière-du-Mât-Les-Bas, à Saint-André. Léopoldine Settama qui conduisait la liste « Nout Tout Ensemble » aux élections de mars dernier avait convié, à un pique-nique partage, celles et ceux qui l'avaient accompagné dans la campagne.

Un soleil radieux, un temps agréable, malgré un vent un peu froid. Ce fut un super moment convivial dans un cadre de détente totale, pour les participants, heureux de se retrouver pour parler de la pluie et du beau temps et d'échanger aussi sur les sujets qui font l'actualité.

Avant le repas, dans son mot de remerciement, Léopoldine Settama a tenu à rappeler combien elle a été satisfaite de l'expérience vécue, en ajoutant « L'aventure humaine se

poursuit », sous les applaudissements.

Un pique-nique réussi qui a été partagé par plusieurs camarades de la Section PCR de Saint-André. Notons également la présence de Camille Dieudonné et Ginette Sina-

pin du Secrétariat du PCR. René Sotaca, conseiller départemental de Sainte-Suzanne-Cambuston a fait également le déplacement en début d'après-midi.

Correspondant



Edito

Où sont les communistes ?

Un observateur avisé du paysage politique réunionnais me demandait récemment « Pourquoi tant de personnes qui ont grandi politiquement au PCR n'y sont plus ? ».

Il est vrai que beaucoup d'élus d'aujourd'hui, sur tout l'échiquier politique réunionnais, ont commencé leur « carrière » au PCR. Dis positivement : « au cours de ses 60 ans, le PCR a beaucoup essaimé, tant au niveau humain qu'idéologique ! ». Le constat est réel.

À la question posée, on peut apporter une réponse statistique. La vie politique réunionnaise a longtemps été marquée par la dichotomie Vergès-Debré. On était ou chez l'un ou chez l'autre. Donc, la probabilité que les générations actuelles soient issues de l'une des deux familles est naturellement élevée. Puis, l'offre politique s'est tout simplement diversifiée depuis les années Mitterrand.

Mais pour être tout à fait honnête, d'autres réponses s'imposent.

La première demeure arithmétique. Le PCR a « produit » nombre de cadres légitimement fondés à exercer des responsabilités électives. Mais les postes étant limités, certains ont tenté leur chance sans l'aval du parti. Puis, ils n'ont pu ou bien ils n'ont su ou encore ils n'ont plus voulu revenir « dans le giron originel ». Il n'y a rien à regretter. L'histoire et la conscience personnelle sont seules juges.

Une deuxième réponse, d'ordre organisationnel, aggrave cette arithmétique. Les sections du parti s'assimilaient souvent à des baronnies où la différence d'opinion valait opposition au cacique et était sanctionné de bannissement. Le 7e Congrès et le Conseil de la Reconstruction avaient pour ambition de corriger cela. Quoi de plus naturel que les cadres, non reconnus par leurs pairs, s'en aillent ?

Une troisième réponse relève du casting électoral. La direction du parti a fait élire des personnes qui se sont révélées éhontément ingrates. Après avoir bénéficié du travail des militants, ces élus se sont détournés du PCR, jusqu'à revendiquer n'y avoir jamais adhéré.

Au final, il demeure au PCR les militants les plus foncièrement dévoués au parti et à ses dirigeants. Pour combien de temps ?

Philippe Yée Chong Tchi Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Alon sinploman shof nout min pou bien aplodi

Mé zami La Frans – la, sa in drol républik sa ! Kan inn i di u ! l'ot i di dya. Kan ou lé opozé inn par rapor l'ot, sa lé normal-ni pé mèm di sé la règ di zé. Mé kan ou lé dann mèm kan, k'inn l dézign l'ot donk inn lé lo sipèryèr par aport a l'ot . Koman konprann kan inn i di a, l'ot i di B.

Dopi kékzour lo prézidan La Frans épi lo promyé minis shèf gouv èrnman, l'aprè zoué zé-la... Inn i di promyé out va arkomans mète lo mask, l'ot i di ébin lindi 20 va arkomans mète lo mask dann landroi fèrmé. Kan inn i di, i sava rouv la diskisyon dsi la rotrète, l'ot i di finn l'ané va oir sa. Anplis tousala i di an piblik, dann bann télé é tout demoun i koné sa, tout demoun i antan sa.

Mé zami sanm pou moin sa sé in késhoz i pé pa diré. Afors friksyone inn a l'ot, moin lé sir sa sé in n'afèr i sava pa dir lontan. Pé sfèr, konm i di, inn i vé pran la plass vizir konm dann bann désiné l'avé in sèrtin Iznogoud. Zot i pans pa afors inn i ronz son frin, v'ariv lo tan inn é l'ot va shoké ?

Pou moin sa sé in n'afèr i fé pa moin arien, é konm zot lé rantre zot, moin pèsonèl, moin lé pa la avèk sa. Solman mi koné bann provèrb kréol rényoné é sirtou inn mi romark sète la touzour di la vérité é provèrb-la i di : Afors alé a lo kalbass i kass... Don k nou va gété pou oir l'èr kalbass va kassé é zour-la, mi pans nou va bate la min.

Bate la min ? Bin oui pars zot i koné banna é nou, nou lé pa dann mèm kan. Volèr i vol volèr, lo dyab i ri é sa sé in règ lé valab san pour san. Dann la politik, konm dan tout zafèr. Lé vré sa i éspass dan La Frans, mèm dann Paris, alor dizon, alon pa mète nout kiyèr dann kari i kui pa pou nou. Sinploman alon aspéré pou oir sak v'arivé é alon sinploman shof nout min pou bien aplodi.

Justin